reprenant et le développant, Virgile aurait sans doute allongé d'une année cette partie des *errores*. Au reste, la matière ne lui aurait pas manqué : dans la chronologie de Denys, réduite pourtant à trois années, le séjour des Troyens en Sicile n'occupe pas moins d'un an ; en effet, il précise : « Partis de Thrace au commencement du printemps, ils traversèrent la mer jusqu'en Sicile, où ils passèrent le reste de cette année et l'hiver suivant à bâtir des villes pour les Élymiens qui étaient en Sicile[1]. » Sans doute le séjour en Sicile se trouve divisé en deux parts, au livre III et au livre V de l'*Énéide*, par l'aventure africaine, et l'on voit paraître au livre V la fondation d'Aceste, pour ceux des Troyens qui restent en Sicile[2]. Mais Denys d'Halicarnasse parle de villes, et nombreux étaient dans l'île les souvenirs et les rites se rattachant au culte de Vénus, mère d'Énée.

En résumé, sans changer le compte de Didon en 1, 755, et celui de Béroé en 5, 626, sans rien modifier aux sept années d'*errores*, ni même à la structure générale du livre III, Virgile, mettant la dernière main à son ouvrage et soudant mieux ce livre des navigations troyennes au cadre des autres livres, n'aurait eu qu'à développer son canevas du premier séjour en Sicile.

E. De Saint-Denis.

V

QUELQUES GÉNÉRALISATIONS DE PORTÉE PSYCHOLOGIQUE ET MORALE DANS L'*HISTOIRE ROMAINE* DE TITE-LIVE

PAR E. Dutoit
Professeur au Collège Saint-Michel, Fribourg

Dans le débat toujours ouvert qui met aux prises Paul Valéry, de l'Académie française, en qui l'histoire a son détracteur le plus acharné, avec les partisans de l'histoire utile, de l'histoire éducatrice, *magistra vitae*, M. Albert Rivaud, de l'Institut, intervenait

1. Den. Hal., 1, 63, 2.
2. *Aen.*, 5, 718.

récemment de façon fort inattendue. Alors que justement Paul Valéry se sent le plus fort lorsqu'il soutient que le grand danger de l'histoire, c'est que, de cette connaissance incertaine du passé, les hommes prétendent se servir pour prévoir un avenir inconnaissable, M. Albert Rivaud affirmait, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre dernier, sous le titre : *La prévision de l'avenir*, que la pleine connaissance du passé, des événements déjà vécus, est la meilleure arme entre les mains de qui veut prévoir. « Il y a, écrivait-il, une sorte de prévision fondée sur la connaissance générale de la nature humaine. Cette connaissance ne se tire pas des livres de science : elle a ses sources dans les œuvres des moralistes, des poètes, des historiens, dans les mémoires des politiques, plus encore dans l'observation directe des individus, de la société et dans la conscience que nous avons de nos propres sentiments. » Inutile assurément de montrer l'accord de M. Albert Rivaud avec les Anciens et la haute idée que ceux-ci avaient de l'histoire. Si Thucydide entendait faire de son récit de la guerre du Péloponnèse une acquisition pour toujours, un κτῆμα ἐς αἰεί, c'est que, selon lui, son œuvre devait projeter une utile lumière sur l'avenir en même temps qu'elle éclairait le passé. Et cette conviction lui venait de ce qu'en tout événement, il tâchait à reconnaître, au delà des prétextes, des motifs et des responsabilités individuels, « la cause suprême derrière laquelle il n'y a plus rien à chercher » (A. Thibaudet), c'est-à-dire la nature, la φύσις, la nature propre de l'homme, l'ἀνθρώπειον.

Quand on pense à l'histoire romaine, à l'effort accompli par les historiens de Rome pour faire apparaître dans les événements ces constantes, qui sont celles de l'homme éternel, on évoque spontanément les œuvres de Salluste, de Tacite ; on pense moins à Tite-Live, tellement on s'est persuadé, après les affirmations catégoriques de Weissenborn, de Richard Heinze et celle, plus récente, d'Henri Bornecque, que l'historien, dans Tite-Live, avait délibérément congédié le philosophe des dialogues et surtout des ouvrages traitant *ex professo* de philosophie. Les notes que voici ne prétendent nullement faire redécouvrir en Tite-Live un philosophe ignoré ou qui se serait ignoré lui-même ; elles voudraient simplement signaler que certaines généralisations de l'historien, certaines réflexions du moraliste qu'il est, mériteraient parfois plus d'attention qu'on ne leur en prête d'habitude[1].

1. M. Bayet, dans l'introduction à son édition de Tite-Live, *Histoire romaine*, t. I,

La tendance à généraliser se révèle chez Tite-Live par des sortes de réflexes qui amènent dans le récit des formules comme « ut fit » : *fecit statim, ut fit, fastidium copia* (III, 1, 7 ; XXIII, 27, 3), « ut plerumque fit » (XXI, 4, 1), « quod ferme fit » (XXI, 61, 2), « ut solet » : *plebs nouarum, ut solet, rerum tota esse* (XXIII, 14, 7), « quod evenire solet » (XXI, 62, 1), ou encore par des énoncés du type de *adeo excellentibus ingeniis citius defuerit ars, qua ciuem regant, quam qua hostem superent* (II, 43, 10). Reconnaissons que la plupart du temps ces généralisations ne sont que des observations dont serait capable n'importe quel historien enclin à moraliser. Beaucoup d'entre elles ont trait à des thèmes diatribiques, dans l'emploi desquels Tite-Live n'a guère l'occasion de révéler, dans le groupe d'écrivains mobilisés par Auguste, une pensée très personnelle. Il est même des moments, des zones, dans son œuvre, comme le livre XXIII, où Tite-Live me semble vraiment céder à un tic. Tout à coup, on ne sait pourquoi, il multiplie ces sortes d'énoncés. Car Tite-Live a des tics. On a remarqué le goût qu'il a pour l'adverbe « extemplo », tic analogue à celui de Virgile, qui emploie si fréquemment « continuo » comme amorce de développement[1]. A-t-on observé, pour le noter en passant, la fréquence, chez Tite-Live, de l'adverbe « satis »? Là encore, c'est une affection momentanée ; mais, quand elle se déclare, ce sont de véritables éruptions de « satis ». Dans l'espace de quinze lignes de l'édition Weissenborn, du chapitre 4 du livre XXII à la première ligne du chapitre 5, on peut relever cinq de ces « satis », et quatre successifs dans le chapitre 17 du livre XXIII.

Mais faut-il encore considérer comme l'effet d'un tic, d'une manie moralisante, ces curieuses propositions finales par lesquelles il arrive à Tite-Live d'introduire un nouvel épisode, un nouveau moment de l'histoire de Rome? Par exemple, dans le premier chapitre du livre VII, quand il commence à raconter les événements de l'année 365, il s'exprime en ces termes : *Inde L. Genucio et Q. Seruilio consulibus et ab seditione et a bello quietis rebus, ne quando a metu ac periculis uacarent, pestilentia ingens orta.* Dans le même livre, au chapitre 27, nous lisons, après le récit des luttes de Rome

livre I. Paris, Les Belles-Lettres, 1940, p. XXXVIII, réagit nettement « contre tant de critiques dédaigneux qui refusent à Tite-Live toute hauteur de réflexion ». Et il signale l'influence sur l'historien du *de Re publica*, p. XL, note 3 ; p. XLI, note 2.

1. Cf. J. Marouzeau, *Récréations latines*, Bibliothèque des parents et des maîtres, vol. XVII, Toulouse-Paris, 1940, p. 145.

contre les Gaulois et les Grecs (350-348) : *Exercitibus dimissis, cum et foris pax et domi concordia ordinum otium esset, ne nimis laetae res essent, pestilentia ciuitatem adorta coegit senatum...* ; au livre X, 1, 4 : *tamen, ne prorsus imbellem agerent annum, parua expeditio in Umbria facta est.* Au même livre, chapitre 6, 3 (an 300) : *Romae quoque plebem quietam et exoneratam deducta in colonias multitudo praestabat. Tamen, ne undique tranquillae res essent, certamen iniectum inter primores ciuitatis, patricios plebeiosque...* Ces propositions finales apportent, dans la considération des événements et du cours de l'histoire, une curieuse idée de finalité. *Ne nimis laetae res essent — ne undique tranquillae res essent :* selon Tite-Live, il y a un degré de félicité auquel il ne faut pas atteindre ; c'est un danger ; trop de bonheur conduirait à ce que les Grecs appelaient l'ὕβρις, la démesure. Mais, selon l'historien, la Fortune — la *libido fortunae*, dirait Salluste (*Coni. Cat.*, VIII) — se charge de procurer les alternatives de félicité et de malheur, de succès et de revers, qui ramènent les individus, un État tout entier, au juste sentiment de l'humaine condition. Cette double considération du bonheur qui risque de porter à la démesure et de la Tychè dont le jeu alterné nous rend la conscience de notre faiblesse, il importe de constater combien elle était devenue familière à la religion romaine, après avoir eu une place de première importance dans la religion de l'époque hellénistique. Et, sans négliger les influences diatribiques ni user de rapprochements trop ingénieux, de tels textes, chez Tite-Live, n'acquerraient-ils pas plus de prix à nos yeux si l'on rappelait à leur propos ce vers d'Ennius, *Ann.*, 344 : *At Romanus homo, tamenetsi res bene gesta est, / corde suo trepidat ;* mieux encore, si on évoquait l'attitude philosophique de Scipion Émilien, que Cicéron, après Panaetius, représente comme le type du Romain idéal : « uir uere Romanus », mais aussi « homo uere humanus ». Au fait, le commentaire le mieux adapté de ces textes, et qui signalerait déjà à quel point Tite-Live se rattache par sa pensée à la tradition panétienne et aristocratique des Scipions, me semble être ce témoignage de Cicéron dans le *de Officiis* (I, 90) : *Panaetius quidem Africanum auditorem et familiarem suum solitum ait dicere : « ut equos propter crebras contentiones proeliorum ferocitate exultantes domitoribus tradere soleant, ut is facilioribus possint uti, sic homines secundis rebus ecfrenatos sibique praefidentes tamquam in gyrum rationis et doctrinae duci oportere, ut perspi-*

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE BIBLIOTHÈQUE

cerent rerum humanarum imbecillitatem uarietatemque fortunae[1] ».

Mais je vais plus loin. Dans le même ordre d'idées, il est encore une de ces finales, chez Tite-Live, qui mérite de retenir notre attention. W. Kroll, E. Burck et O. Seel[2] ont passé à côté sans en relever l'intérêt. L'historien est parvenu à l'année 461 avant J.-C. Il vient d'évoquer le triomphe par lequel le consul Lucrétius a célébré sa victoire sur les Èques et les Volsques ; il a dit le danger dont la *lex Terentilia* menaçait l'ordre intérieur : *ingensque aderat certamen* — puis il continue avec un de ces *ecce* destinés à redonner au récit plus de vivacité, et dit : *Ecce, ut idem in singulos annos orbis uolueretur, Hernici nuntiant Volscos et Aequos, etsi accisae res sint, reficere exercitus* (III, 10, 8). « Et voilà, pour que le même cycle se déroulât d'année en année... » On a observé comment, dans la première décade, le récit montre de continuelles alternances de guerres au dehors et de troubles à l'intérieur : *paci externae confestim continuatur discordia domi* (II, 54, 2), et les formules analogues se rencontrent fréquemment dans l'*Histoire romaine*. Tite-Live a donc l'impression d'un éternel retour d'événements semblables : *sic res Romana in antiquum statum rediit, secundaeque belli res extemplo urbanos motus excitauerunt* (III, 9, 1). Tite-Live éprouve un sentiment pareil à celui de Tacite, qui déplore au livre IV, 33 des *Annales* de n'avoir à enchaîner qu'une série d'ordres cruels, de continuelles accusations, et parle de *rerum similitudo et satietas*. Et, à son tour, il en vient à se demander s'il n'y a pas pour toutes les choses une sorte de cercle : *nisi forte rebus cunctis inest quidam uelut orbis* (*Ann.*, III, 55). Nous ne remonterons pas, comme fait O. Seel pour Tacite, jusqu'aux présocratiques pour y découvrir l'idée de ce cycle, de ce cercle des choses humaines. Qu'on nous permette, cependant, de projeter sur la simple réflexion de Tite-Live, pour en faire paraître l'intérêt, la lumière d'une méditation de Marc-Aurèle : « Souviens-toi, dit-il, que ... tout, de toute éternité, est d'aspect identique et repasse par les mêmes cycles » (II, 14) ; — « considère sans cesse comment tous les événements qui se

1. Voir, sur cette attitude devant la Fortune, V. Pöschl, *Römischer Staat u. griechisches Staatsdenken bei Cicero*. Neue deutsche Forschungen, Abt. Klas. Philol. Bd. V, Berlin, 1936, p. 184. Item, Tite-Live, XLV, 8, 6, discours de Paul-Émile sur la situation lamentable de Persée. Cf. Oltramare, *La Diatribe*, p. 216.

2. W. Kroll, *Studien zum Verständnis der römischen Literatur*, Stuttgart, 1924, p. 355 et p. 368, note 76. — E. Burck, *Die Erzählungskunst des T. Livius*, Problemata 11, Berlin, 1934, analyse du livre III. — O. Seel, *Römische Denker u. römischer Staat*, Neue Wege zur Antike I, 13, Leipzig, 1937, p. 51.

produisent à cette heure se sont produits identiques dans le passé, et considère qu'ils se reproduiront. Les drames entiers et les scènes semblables que tu connais par ton expérience personnelle ou le témoignage des anciens, place-les devant tes yeux, par exemple : toute la cour d'Hadrien, toute la cour d'Auguste, toute la cour de Philippe, d'Alexandre, de Crésus. Tous ces spectacles-là se ressemblaient : seulement c'étaient d'autres acteurs » (X, 27). Encore une fois je me donnerai bien garde de représenter Tite-Live dans l'attitude d'un philosophe qui médite à la lumière de toute la sagesse antique sur le cours de l'histoire, mais n'y a-t-il pas au moins quelque risque d'injustice à son égard dans un jugement comme celui-ci, de R. Heinze : « Hat es ihn gereizt, eine Theorie der geschichtlichen Entwicklung an der römischen Geschichte zu illustrieren, oder doch, wie es Cicero in seiner Schrift *de Re publica* begonnen hatte, gewisse allgemeine politisch-philosophische Wahrheiten an ihr aufzuzeigen? — Nirgends auch nur die Andeutung eines philosophischen Standpunkts, nirgends ein Versuch zu philosophischer Durchdringung des Stoffes[1]. » Qu'il y ait là de l'exagération, un article de Wilhelm Capelle, paru en 1932 dans *Klio*, sous le titre : *Griechische Ethik und römischer Imperalismus*[2], et quelques pages d'Otto Seel, dans ses *Römische Denker*[3], me semblent le suggérer très heureusement. L'un et l'autre s'occupent, au passage, d'un texte de Tite-Live qui contient rien moins que la formule de la justification morale, par Cicéron et Panaetius, de la politique romaine d'expansion. Le texte est au livre XXII, chapitre 13. Tite-Live raconte donc qu'Hannibal, en l'année 217, ne parvint pas par ses dévastations dans le nord-ouest de la Campanie à provoquer la défection des alliés de Rome, et il dit : *Nec tamen is terror, cum omnia bello flagrarent, fide socios dimouit, uidelicet quia iusto et moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum uinculum fidei est, melioribus parere.* Capelle s'étonne qu'on puisse rencontrer un texte semblable chez Tite-Live et part immédiatement à la recherche des sources, comme O. Seel, d'ailleurs. Il ferait mieux assurément de commencer par traduire le passage et d'en interpréter les mots essentiels. Essayons de le faire. « Toutefois, même cette terreur, alors que l'incendie de la guerre s'étendait partout, n'ébranla pas la fidélité des alliés. C'est sans doute qu'ils

1. *Die Augusteische Kultur*, Leipzig, 1930, p. 95.
2. *Klio*, 25, p. 88 et suiv.
3. *Op. cit.*, p. 69 et suiv.

étaient gouvernés par un pouvoir juste et modéré et que, gage unique de soumission, ils ne refusaient pas d'obéir à qui leur était supérieur. »

La fidélité des habitants de Sinuesse et de l'ager Falernus étonne donc Tite-Live. Comment l'expliquer ? — *Videlicet quia* — dit-il. La comparaison avec Polybe, négligée par Capelle et Seel, fera ressortir la valeur de ce *uidelicet* introduisant l'explication. Polybe (III, 90) raconte les mêmes événements, les mêmes dévastations. Après quoi, il fait cette remarque : « Aucune des cités du littoral italien ne fit défection pour se soumettre aux Carthaginois. Elles gardèrent leur fidélité, malgré les maux subis par quelques-unes. » Et il continue : ἐξ ὧν καὶ παρασημήναιτ' ἄν τις τὴν κατάπληξιν καὶ καταξίωσιν παρὰ τοῖς συμμάχοις τοῦ Ῥωμαίων πολιτεύματος. — « Ce qui pourrait aussi faire comprendre l'admiration et la haute estime dont jouissait auprès des alliés la politique de Rome. » Polybe, qui a ici la même source que Tite-Live, c'est-à-dire Fabius Pictor[1], se borne à signaler combien les alliés appréciaient le régime qui leur était imposé. Tite-Live va plus loin, il donne une explication : *uidelicet quia*, et suppose que se réalisait alors, en cette année 217, dans le domaine de l'État romain, l'idéal de gouvernement tel qu'il le conçoit maintenant. La comparaison avec Polybe fait mieux apparaître l'intérêt de cette explication et signale le ton personnel de Tite-Live. Donc un *imperium iustum :* fondé sur la justice. On sait que le livre III du *De re publica* démontrait qu'un État ne peut se concevoir sans le principe de la justice : *Tum Laelius... asseruit... nihil tam inimicum quam iniustitiam ciuitati nec omnino nisi magna iustitia geri aut stare posse rem publicam.* Un *imperium moderatum :* la « moderatio » — σωφροσύνη — selon le *De officiis* (I, 16 et suiv.), est une qualité essentielle dans le gouvernement de l'homme d'État, du « princeps », et Cicéron (*ad Quint. fratr.*, I, 1, 23) rappelle à son frère, gouverneur de l'Asie, que Scipion l'Africain retrouvait constamment dans la *Cyropédie* l'*effigiem iusti imperii*, l'*officium diligentis et moderati imperii*. — *Nec abnuebant melioribus parere :* nul doute qu'ici *meliores*, ambigu en latin comme notre mot « supérieur », ne signifie « moralement supérieurs » et non pas « plus forts ». Le « nec abnuebant » suppose chez les alliés la reconnaissance de cette supériorité, l'aveu des avantages qu'elle peut procurer, en somme une libre soumission. Pour

1. Cf. Klotz, *Livius u. seine Vorgänger*, Heft II, Berlin, 1941, p. 141.

Tite-Live, il n'y a pas d'autre *uinculum fidei* — à condition que nous entendions bien *fides* avec sa valeur bilatérale, telle que l'a montrée R. Heinze[1] : le fondement, le principe de la soumission chez le sujet est dans le pouvoir juste et modéré des *meliores*. « *Iustis autem et fidis hominibus*, dit le *De officiis*, II, 33, — *ita fides habetur, ut nulla sit in iis fraudis iniuriaeque suspicio. Itaque his salutem nostram, his fortunas, his liberos rectissime committi arbitramur.* »

Mais c'est au *De re publica* qu'il nous faut recourir, comme l'a montré Capelle, pour bien dégager la portée de notre texte. Et d'abord au célèbre et significatif : *an non ... cernimus optimo cuique dominatum ab ipsa natura cum summa utilitate infirmorum datum?* (III, 37) ; ensuite au : *Ideo iustum esse, quod talibus hominibus sit utilis seruitus, et pro utilitate eorum fieri, cum recte fit, id est cum improbis aufertur iniuriarum licentia, et domiti melius se habebunt, quia indomiti deterius se habuerunt* (III, 36). Le rappel de ce dernier texte est d'autant plus justifié qu'il arrive une fois encore, en tout cas, à Tite-Live, d'exprimer exactement la même pensée sur le fondement de la soumission à Rome de ses sujets, à savoir la reconnaissance par ces sujets de la supériorité politique des Romains et la conviction que la domination romaine leur sera profitable. Je veux parler du discours par lequel, au livre V, chapitre 27, les députés de Faléries offrent au sénat la reddition de leur ville[2]. « ... *Dedimus nos uobis*, disent-ils, *rati... melius nos sub imperio uestro quam legibus nostris uicturos.* » L'accord, ici, de Tite-Live avec la doctrine du *De re publica*, et par conséquent de Panaetius, est manifeste. Ce qui nous permet de conclure, bien hâtivement, il est vrai, que Tite-Live ne dut pas être plus étranger à toute considération philosophique sur le gouvernement de Rome que les contemporains d'Auguste qui relisaient le *De re publica*. On admire très vivement le patriotisme de Tite-Live. Pour nous, qui relisons son œuvre avant de célébrer son bimillénaire, nous apprécierons mieux ce patriotisme, si nous découvrons qu'il était d'un esprit ouvert aux spéculations de son temps et capable d'en faire profiter sa méditation sur le passé de Rome.

Ernest DUTOIT.

1. *Hermes*, LXV, p. 149.

2. Toute cette « deditio » serait d'ailleurs intéressante à étudier du point de vue qui nous occupe.